



Politique de remboursement

Annulation d'une activité par le Centre Multi-Sports

- Dans le cas où le nombre d'inscriptions serait insuffisant, la direction du Centre Multi-Sports du Collège Français se réserve le droit d'annuler l'activité ou de la déplacer. En cas d'annulation par le Centre Multi-Sports, le centre remboursera intégralement le montant de l'inscription payé par le participant.

Annulation d'une inscription par le participant

- Toute demande de remboursement doit être faite auprès de la direction du Centre Multi-Sports par écrit et accompagnée de la copie ou du numéro du reçu de l'inscription.
- DANS TOUT LES CAS, un montant de 20 \$ de frais d'administration est retenu sur la demande de remboursement.

Pour un remboursement de COURS

- Avant le premier cours, les frais administratifs de 20 \$ seront retenus.
- Lorsque le cours est déjà commencé, vous avez jusqu'à la quatrième (4^e) semaine pour faire votre demande, après il n'y aura plus aucun remboursement. Les frais administratifs de 20\$ plus les frais de cours au moment de la demande seront retenus, et ce même si le participant n'a pas participé au cours.

Pour un remboursement de CAMP MULTI-SPORTS

- Avant le début de la semaine de camp où l'enfant est inscrit, les frais administratifs de 20 \$ seront retenus.
- Lorsque le camp est déjà commencé, les frais administratifs de 20 \$ plus les frais de chaque jours de camp au moment de la demande seront retenus, et ce même si le participant n'a pas participé au camp.